Et vous, circulez-vous facilement à vélo à Bessancourt

Pourquoi cette enquête ?

Cette démarche s’inscrit dans le cadre du Baromètre Vélo 2025, organisé par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). L’objectif est de mesurer le ressenti des usagers concernant la sécurité, le confort et la qualité des aménagements cyclables dans leur commune.

En 2021, ce baromètre avait mobilisé 275 000 participants et permis de classer 1 620 communes, offrant ainsi une vision précise des attentes des cyclistes à travers la France.

Comment participer ?

Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel ou même non-utilisateur, votre avis est précieux.

Pour participer :

- Rendez-vous sur le site officiel de l’enquête : www.barometre-velo.fr
- Sélectionnez votre commune : Bessancourt
- Répondez au questionnaire (environ 10 minutes)

Les résultats seront accessibles dès septembre 2025 et permettront d’orienter les politiques locales en faveur du vélo.

Val Parisis s’engage activement pour développer les mobilités douces. Le Plan Vélo de l’agglomération prévoit :

- **116 km d’aménagements cyclables**
- **26 km de voies vertes**
- **9 consignes à vélos sécurisées à proximité des gares, offrant 284 places**

Ces infrastructures visent à faciliter les déplacements à vélo, en assurant sécurité et confort aux usagers.

Votre participation est essentielle, en donnant votre avis, vous contribuez à :

- **Identifier les points forts et les axes d’amélioration des infrastructures cyclables**
- **Orienter les futurs aménagements pour une meilleure cohabitation entre les modes de transport**
- **Promouvoir une mobilité plus respectueuse de l’environnement**

N’attendez plus, participez dès maintenant à l’enquête et faites entendre votre voix pour un Bessancourt plus cyclable !

Pour plus d’informations sur les initiatives cyclables de Val Parisis, consultez la page dédiée : La pratique du vélo : circulez-vous facilement dans votre commune ?